

Bilan de la formation Référent

Académie de Créteil

24 juin 2014

Une proposition inscrite dans un cadre national

- À la rentrée scolaire 2013, en appui des réseaux FOQUALE, des référents « décrochage scolaire » sont nommés dans les établissements du second degré à fort taux d'absentéisme et de décrochage. Leur activité se situe au cœur du dispositif de prévention du décrochage scolaire. Dès les premiers signes annonciateurs d'un risque de décrochage, ils se mobilisent et coordonnent l'action de prévention menée par les équipes éducatives, dont les conseillers principaux d'éducation et les personnels sociaux et de santé, au sein des « groupes de prévention du décrochage scolaire » qui se substituent aux groupes d'aide à l'insertion (Gain). Ils ont également pour mission de faciliter le retour en formation initiale des jeunes pris en charge dans le cadre du réseau FOQUALE

Les objectifs de cet accompagnement des référents

- Concourir à une meilleure formation des référents établissement dans le cadre de la lutte contre le décrochage
- Créer une dynamique de réseau afin d'agir au plus près des besoins en s'appuyant sur les ressources disponibles.
- Permettre une appropriation des outils déjà existants et développés localement

Une formation....

- Portée par l'OUIEP
- Co pilotée avec le Rectorat
- Financée par le FSE

4 objectifs de formation

- Avoir une meilleure connaissance du décrochage dans tous ses aspects
- Avoir une meilleure connaissance des publics concernés et de leurs particularités
- Mieux connaître les ressources existantes (ex la mallette-EPLE...)
- Concevoir des pistes pour agir en équipe

Qui est référent pour l'Académie de Créteil ?

- 33 référents étaient éligibles à cette formation, correspondant à 33 établissements repérés, tous du secondaire.

Qui a participé à la formation ?

- 21 référents sont venus au moins une fois.
- 17 ont participé d'un bout à l'autre, finalisant leur accompagnement par un écrit.
- 14 CPE, 1 enseignant, 1 APS, un personnel de direction.

Types d'établissement

- LP: 12
- LPO: 6
- LGT: 3

Un rapide état des lieux national...

Qui sont nationalement les référents?

42 % des personnels de direction

10,5 % des enseignants

36 % des CPE

Dans quels établissements ?

57% en collège

23% en LP

18,5 % en LGT

Ce qui a été fait

- Des temps d'apports universitaires;
- Des apports liés aux attentes exprimées;
- Des temps collectifs de construction d'actions pouvant être mises en œuvre;
- Des liens avec le terrain.

Des temps d'apports universitaires

- Décrochage et climat scolaire;
- Les différentes typologies de décrocheurs;
- Construire un diagnostic local;
- Quelles pistes pédagogiques et institutionnelles pour lutter contre le décrochage ?
- Les enquêtes de climat scolaire: principes et objectifs.

Des apports liées aux attentes exprimées

- La parentalité
- Travailler en équipe
- Trouver un financement
- Les méthodes d'entretien
- Etablir un diagnostic local
- Les outils à disposition sur l'Académie de Créteil (mallette....)

Des temps collectifs de construction d'actions pouvant être mis en œuvre

- Accueillir les parents
- Agir pour améliorer le climat scolaire
- Le suivi individuel
- Travailler en partenariat
- Les enquêtes de climat scolaire

Des liens avec le terrain

- La visite de 17 établissements par un formateur;
- L'écriture;
- Des enquêtes de victimation dans 8 établissements, 4/5 autres étant prévues en novembre;
- Des restitutions prévues dans chaque établissement concerné.

Quel bilan pour cet accompagnement ?

- Une indispensable légitimation de la fonction
- Des problématiques de terrain récurrentes

Une indispensable légitimation de la fonction ...

- Car son champ d'intervention est peu précisément défini
- Car la lutte contre le décrochage est déjà investie par de nombreux acteurs
- Car le terme « référent » possède une connotation peu laudative
- Car les modes de désignation doivent être précisés
- Car les compétences attendues sont peu ou mal définies
- Car la reconnaissance par les partenaires potentiels est faible
- Car son champ d'action est mal défini

Un champ d'intervention peu précisément défini

En matière de territoire

- L'action du référent peut-elle se limiter à l'établissement ?
- Comment s'inscrit-il dans un réseau, un bassin?

En matière d'action

- A quoi sert-il concrètement?
- Quel est son champ d'intervention ?

La lutte contre le décrochage est déjà investie par de nombreux acteurs

- De l'éducation nationale
- Des collectivités locales
- Des partenaires associatifs

Le terme de « référent » possède une connotation peu laudative

- Le terme de « référent » s'applique à différentes fonctions (culture, égalité...), parfois mal repérées;
- Le référent décrochage est-il un « référent de plus » dans l'établissement ?

Des modes de désignation qui doivent être précisés

Qui est référent ?

- Sur quels critères est-il désigné?
- Par qui ?
- Pour combien de temps ?
- Avec quelles prérogatives ?

Les compétences attendues sont peu ou mal définies

- Qu'est-ce que le référent est censé apporter de particulier ?
- Qu'est-il censé apporter de plus par rapport aux autres acteurs déjà engagés sur ce terrain ?
- En quoi dispose-t-il d'une compétence particulière ?

La reconnaissance par les partenaires potentiels est faible

- Comment le référent s'inscrit-il dans la continuité des actions déjà engagées?
- Quel est son champ d'intervention propre ?
- Quel est son statut vis-à-vis des autres intervenants ?
- Comment est-il repéré, connu et reconnu ?

Comment donner une légitimité et une efficacité à cette fonction?

- Par une formation adaptée
- Par une reconnaissance statutaire

Par une formation adaptée

- Référée scientifiquement;
- Inscrite dans un temps long;
- Bénéficiant d'un financement spécifique;
- Permettant une mutualisation et un passage à l'écrit;
- Préparant au travail en partenariat.

Par une reconnaissance statutaire

- Un mode de désignation clair et instituant;
- Une reconnaissance dans le service;
- Une présentation à l'extérieur;
- La constitution du réseau de référents.

Un mode de désignation clair et instituant

- Pour être reconnu, le choix du référent doit être l'aboutissement d'une rencontre entre la volonté de la personne et celle de la communauté éducative;
- Il doit donc exister une forme de légitimité préalable, passant aussi par un engagement à moyen terme.

Une reconnaissance dans le service

- Si des fonctions spécifiques sont dévolues aux référents, celles-ci doivent être reconnues dans leur service;
- Il est nécessaire que cette fonction soit formalisée, d'une façon ou d'une autre.

Une présentation à l'extérieur

- S'il doit pouvoir exister au sein d'un bassin ou d'un réseau, le référent doit apparaître clairement;
- La reconnaissance de sa fonction passe par la reconnaissance des partenaires.

La constitution du réseau de référents

- Les référents doivent pouvoir se constituer en réseau afin de pouvoir peser au delà de leur simple établissement;
- Il est indispensable que cette fonction soit irriguée par les différentes expériences locales.

Des problématiques de terrains récurrentes

Les constats

- Une gestion très différente selon les établissements;
 - Un cadre administratif utile (mais parfois contraignant) de mesure du décrochage...
- ...qui nécessite une réflexion collective sur les d'outils pour y remédier.

La lutte contre le décrochage : l'importance de la prévention

- Par un travail sur l'orientation;**
- Par un renforcement du sentiment d'appartenance;**
- Par un approfondissement de la relation aux familles;**
- Par un plus grand partage des rôles;**
- Par le travail d'équipe interdisciplinaire.**

Par un travail sur l'orientation

Pour les élèves qui sortent de troisième

« Des actions pour un choix d'orientation pertinent par les troisièmes : Accueil des collégiens en mini-stages, journées portes ouvertes, accueil des professeurs principaux de 3ème, présentation par les chefs d'établissement aux familles des collèges, élaboration d'une plaquette de présentation des filières. »

« Les élèves des collèges du secteur ont la possibilité de venir dans l'établissement sur une journée pour assister à des cours des matières professionnelles de la filière qu'ils envisagent d'intégrer »

Par un travail sur l'orientation

Pour les élèves « flottants », en risque de décrochage

- Un travail sur le projet de l'élève par la CPE et/ou la COP (la découverte des métiers et « de soi »)
- Une aide à la recherche de stages en vue d'une réorientation;
- Un soutien dans la rédaction de lettres de motivation, de CV;
- Une préparation à des entretiens

Par un renforcement du sentiment d'appartenance

La création de lieux de vie

**qui favorise un climat scolaire agréable
et évitent aux élèves se sortir systématiquement de
l'établissement**

« Un vrai investissement dans l'animation existe à la vie scolaire (club théâtre, musique, tutorat, soutien, formation des délégués) afin d'améliorer le climat scolaire et renforcer le sentiment d'appartenance à l'établissement »

Par un renforcement du sentiment d'appartenance

**L'institution de moments forts dans la vie de
l'établissement**

**qui développe l'idée de « promotions »
et change le regard des élèves sur les adultes**

*« Pour leur première journée au lycée, les élèves sont pris en charge
par leurs Professeurs Principaux (PP) et les professeurs d'EPS pour
une journée sportive en dehors du lycée. »*

Par un renforcement du sentiment d'appartenance

**Le développement d'une réflexion commune sur
les « règles de vie »**

**qui diminue le sentiment de « violence institutionnelle »
et le sentiment d'injustice**

*« La lutte contre l'absentéisme est parfois entravée par le
comportement des professeurs retardataires, voire absentéistes. »*

Par le développement de la relation aux familles

Des invitations plutôt que des convocations

« les parents d'élèves décrocheurs sont trop souvent démunis face à ce problème et ne se sentent pas forcément à l'aise au cours des entretiens individuels ils se sentent isolés en souffrent et culpabilisent. »

« Rompre l'isolement dans lequel s'enferment les parents qui ne voient pas d'issue à cette situation génératrice de souffrance. »

« trop souvent, les parents d'élèves décrocheurs sont reçus en établissement dans le cadre de sanctions, de commissions absentéisme, de rappels à la loi, certes nécessaire mais qui ne fait que raviver un mécanisme de culpabilisation qui ne peut pas les replacer comme acteurs de la scolarité de leur enfant. »

Par le développement de la relation aux familles

Les actions possibles

- Mise en place de groupes de paroles pour les parents ;
- Conférences-débats avec des intervenants extérieurs spécialisés sur les questions de l'adolescence et de la parentalité;
- rencontre d'information sur le fonctionnement de l'établissement et la scolarité au lycée;
- Invitation aux différents évènements du lycée.....

Ne pas se laisser décourager par le manque de réactivité des parents qui, comme les autres acteurs éducatifs, mettent parfois du temps à faire évoluer leur comportement.

Par un plus grand partage des rôles dans la lutte contre le décrochage

Le travail avec les assistants pédagogiques et les assistants d'éducation

« Les surveillants se sont répartis les classes pour suivre au plus près l'absentéisme (appels des familles, récupération des mots d'absences, travail de suivi) en collaboration avec le CPE référent. »

Les AE peuvent veiller à la surveillance très régulière des retards et des absences,
et/ou les AP peuvent aider les élèves absentéistes à revenir en cours dans de bonnes conditions (rattrapage des cours manqués...)

Par un plus grand partage des rôles dans la lutte contre le décrochage

Le travail les professeurs

**-la lutte contre le décrochage : une nouveauté dans la
professionnalité enseignante**

« Accepter l'évolution du public »

*« les professeurs semblent démunis face au phénomène du
décrochage : ils ne semblent pas connaître certains facteurs de risque
directement liés à leurs pratiques(remarques dévalorisantes,
exclusion de cours... »*

-Une position parfois ambivalente face à l'absentéisme
les professeurs le regrettent tout en s'en accommodant

Par un plus grand partage des rôles dans la lutte contre le décrochage

Le travail les professeurs

- la question des exclusions de cours : comment diminuer le phénomène ?

« Redonner de la valeur à l'exclusion de cours pour qu'elle redevienne un acte posé suite à un comportement inadapté et non plus un moyen pour les élèves d'éviter les cours, ou un recours systématique des enseignants ».

- la question des retards en classe :

« Lorsque le retard est le fruit d'une stratégie d'élève pour être exclu et ne pas assister au cours, il est important de travailler sur ce comportement d'évitement. »

Par un plus grand partage des rôles dans la lutte contre le décrochage

Des pistes possibles:

-Sensibiliser les professeurs aux facteurs de décrochage, notamment à ceux internes à la classe
par exemple, par la mise en place d'aides négociées

-Favoriser l'implication des professeurs dans les instances de lutte contre le décrochage

Cellule de veille, GPDS.....

- Créer des solutions collectives et locales

« La volonté appliquée de mettre en place des mesures d'exclusion internées (inclusion) avec des parcours d'inclusion : les élèves sont gérés la journée entière par d'autres enseignants volontaires »

Par un plus grand partage des rôles dans la lutte contre le décrochage

Pour les chefs d'établissement:

-Montrer le cap

-« Une politique clairement mise en premier plan en début d'année par les chefs d'établissement, l'un des pans du projet d'établissement et du projet vie scolaire »

- Et soutenir l'action des « référents décrochage »

«Pour s'impliquer, es professeurs ont souvent besoin d'un premier engagement de la part de la direction »

Par un travail d'équipe interdisciplinaire

Le GPDS : une instance dont l'intérêt est directement lié à l'implication d'acteurs d'origines diverses:

Référent MLDS, personnel de direction, COP, CPE, infirmière, APS, professeurs...

« Le GPDS (...) doit attirer les professeurs du lycée. Pour ce faire, son fonctionnement, son contenu et ses préconisations doivent être explicités. De même, pour sensibiliser les professeurs, une demi-journée de formation à destination des professeurs sur la thématique du décrochage sera proposée. Le but étant de susciter l'intérêt, et ainsi mobiliser l'ensemble de la communauté éducative, ce qui apparaît être indispensable pour la mise en œuvre d'un projet de lutte contre le décrochage.

Par un travail d'équipe interdisciplinaire

La nécessité d'avoir une approche globale de la situation des élèves....

pour leur proposer une re-médiation adaptée

Exemples : Proposition d'entretiens avec des psychologues, des orthopédagogues ; dispositifs d'accompagnement personnalisé, etc.

... et faire du décrochage une préoccupation partagée

« La lutte contre le décrochage doit commencer dans la classe car les dispositifs mis en place par la MLDS trouvent leurs limites si elle n'est pas relayée par les enseignants »

Par un travail d'équipe interdisciplinaire

Instituer des temps de concertation....

« Chaque semaine, est programmé une heure de concertation entre les professeurs d'une même classe, les deux chefs et les deux CPE. Il s'agit d'un moment d'échanges sur plusieurs points dont le repérage des élèves en voie de décrochage. »

...pour réfléchir ensemble et mieux communiquer.

Les suites de cette formation

- En matière de formation
- En matière de dynamiques locales
- En matière de connaissance des terrains

En matière de formation

- Sur l'académie, une proposition de formation à l'accompagnement à partir du travail déjà engagé par le rectorat;
- Nationalement, cette formation sert de matrice à ce qui sera décliné, non pas sur la forme mais sur le fond, au niveau national;
- Une proposition par l'OUIEP de mettre en place nationalement, pour des personnes engagées dans les établissements repérés, une formation autour de 2 axes: un renforcement théorique et un travail sur les techniques d'accompagnement d'équipes.

En matière de dynamique locale

- Une meilleure reconnaissance des référents;
- Une mise en réseau des référents;
- Le groupe référent, grâce à l'action engagée par le Rectorat, va pouvoir lui-même devenir formateur et accompagnateur.

En matière de connaissance des terrains

- Les résultats des enquêtes seront restitués aux équipes.
- Les résultats obtenus lors des enquêtes pourront être mis en perspectives avec d'autres (académiques ou nationaux);
- Les écrits permettront de mieux cerner les dynamiques et enjeux locaux.